

Image not found or type unknown



Copropriété après séparation

Par **claire**, le **23/03/2009** à **22:04**

en copropriété avec mon ex conjoint et père de mes enfants de l'appartement que j habite depuis notre séparation en 2000, j' ai honoré seule les mensualité du prêt ces 9 dernières années. Le prêt avait pris effet en 1998. aujourd'hui, il veut récupérer sa part alors qu il ne l'a pas payé. Le prêt est toujours en cours. Quels droits a t il ?